

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	10 (1872)
Heft:	22
Artikel:	Voyage de Septimius dans l'ancienne Helvétie : vers l'an 180 de l'ère chrétienne : [suite]
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-181872

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Farnissant tous les Samedis:

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 1^{er} Juin 1872.

Voyage de Septimius dans l'ancienne Helvétie

Vers l'an 180 de l'ère chrétienne

IV

La route que nous avons parcourue jusqu'à présent

La route que nous avons parcourue jusqu'à Lau-sanna est large d'environ 18 à 20 pieds. A un pied de profondeur, elle repose sur divers lits de pierres plates et dures. Viennent ensuite plusieurs couches de pierres rondes, de briques et de cailloux, dont les intervalles sont garnis de pierrailles cimentées par un mortier blanchâtre et revêtus d'une terre très compacte, impénétrable à l'eau. Les parties latérales du chemin offrent à son écoulement une pente insensible jusqu'aux fossés destinés à la recevoir. Aucun arbre, ni de droite ni de gauche, n'empêche l'action du soleil ou de l'air. Des pierres distribuées de distance en distance, invitent le passant à se reposer, ou l'aident à monter à cheval. D'autres pierres, placées de mille en mille, partent d'Aventicum comme de leur centre, et, en se répandant sur les principales routes, indiquent les distances au voya-geur.

Il y a 8 jours que j'habite Lausanna , et je me promène chaque jour dans ces délicieux environs. Le marché de cette ville est assez animé. Les habitants de la campagne y apportent en foule des lins, du blé, des fruits et du fromage. On y trouve en grande quantité des cailles et des bécasses, des grives vivement recherchées, des lièvres et des poissons. De nombreux légumes offrent à l'œil, comme dans un jardin, le concombre, le poireau, l'ail, le persil, etc.

Rome a introduit dans le commerce de l'Helvétie ses mesures, ses poids et ses monnaies. A peu de distance du marché des grains , on mesurait au peuple du vin et de la bière, et on se servait à cet usage d'amphores, de conges, d'hémimes et de cyatthes. Toutes ces mesures étaient combinées sur le principe des pesanteurs, et j'entendis plusieurs personnes dire : vendez-moi six livres de vin, au lieu de dire mesurez-moi une conge. La livre avait 12 onces, l'once 24 scrupules et le scrupule 6 siliques. Les monnaies les plus répandues étaient le denier, le quinaire (demi denier), le sesterce (quart de denier); enfin la dizième partie du denier , soit l'as, monnaie de cuivre du poids d'environ 1/2 once.

Lausanne contient une foule de citoyens aisés qui passent à la campagne la plus grande partie de la

belle saison. Il est d'un mauvais ton de s'enfermer dans les cités au moment où la nature déploie ses richesses. On y revient pour les jours de fêtes seulement.

On monte fréquemment à cheval; cet exercice dispose à la gaîté. D'autres jouent à la paume et y consacrent ordinairement une heure après leur dîner. — La chasse remplit souvent les loisirs de la journée; elle est permise à tous les citoyens.

On dresse les chiens avec le plus grand soin. Cependant la police a ordonné contr' eux diverses précautions. Quand le propriétaire sort avec eux, il est obligé de les tenir à l'attache ; s'il les anime, il est responsable des suites de son étourderie. S'il les place à l'entrée de sa maison, il doit en prévenir le public par cette inscription au-dessus de leur niche : *Cave canem* (faites attention au chien).

¹³ Les temples, la plupart de forme octogone, sont ouverts dès le grand matin et le peuple s'y succède à chaque heure. Tout ici est silence et recueillement. On approche des autels le visage voilé. Ce serait un affreux sacrilège d'y tousser, d'y cracher, de s'esuyer le front.

Le prêtre debout, la tête vers l'orient, récite les prières. Les assistants se tiennent la main sur la bouche en signe de respect. Ensuite ils s'avancent, embrassent les genoux de leurs dieux, forment un cercle autour de leurs statues, les implorent en les appelant par leurs noms et viennent ainsi les associer chaque matin aux projets de la journée.

Les maisons des hommes riches montrent tout le faste romain. Celles du peuple sont ordinairement de forme ronde, construites en bois et couvertes de chaume, toutes isolées les unes des autres et séparées par des prairies et des jardins. — Les maisons de campagne n'ont qu'un étage d'où s'élance ordinairement une tour immense, au haut de laquelle on place la salle à manger.

On se nourrit communément de bœuf, de porc, de lait, de miel et de fromage. Le poisson est extrêmement abondant; on le mange sans beurre, avec du vinaigre, du cumin et du sel. Le peuple, privé des jouissances que l'opulence accapare, s'en dédommage dans les bains publics et dans les thermopolies. Ce sont de petits cabarets multipliés à l'infini dans les environs des cités, où l'on trouve chaque soir de la bière et des œufs. On y danse fréquemment.

Les baladins s'y transportent pour amuser le

peuple. Tout y est animé depuis la dixième heure (4 h. du soir). L'on y passe souvent des nuits à se gorger de bière et de vin. Je n'ai pas généralement aperçu que la sobriété fut au nombre des vertus de ce peuple.

Quelques habitants ont conservé les cheveux courts, la barbe ou du moins la moustache longue, la tunique sans plis, les manches courtes et tout l'ancien costume des Gaulois. D'autres portent une robe appelée *Caracale*, ouverte, et qui, sans être traînante, descend jusqu'aux talons.

Les gens instruits, les tribunaux, la religion parlent un latin pur; on l'enseigne dans les écoles et il est consacré dans les actes publics. Quelques personnes ont retenu le celte, langue que leurs pères et leurs druides ont parlé. Mais en général le langage du peuple, n'est ni latin ni celte, c'est un mélange incorrect de leurs dérivations, un jargon burlesque et inintelligible pour moi, mais qui me semble préparer une nouvelle langue.

L'action de la mer sur les côtes de France.

Nous empruntons à un journal français les curieuses remarques qui suivent sur les modifications que subit le territoire de la France par l'action de la mer sur ses rivages :

« Un envahisseur qui ne se lasse point, et poursuit son œuvre avec une lenteur qui en assure le succès, ronge la France sur une grande étendue de rivages.

Le vieux pêcheur raconte à ses enfants surpris qu'il fut un temps où la mer était loin des bords actuels.

Sur d'autres points, au contraire, et comme par une sorte de compensation, elle ensable les ports, les obstrue et les ferme ainsi à la navigation.

La mer, dit Michelet, est Anglaise d'inclinaison, elle n'aime pas la France; elle brise nos vaisseaux, elle ensable nos ports. C'est une action incessante qui modifie d'une manière continue les rivages et par suite la forme de notre pays.

Aux abords de leurs embouchures, un apport considérable de débris entraînés par les fleuves en encombre les lits et donne lieu à la formation de nombreux îlots triangulaires qu'on nomme des deltas. Enfin, les courants de la mer, ces fleuves dont les lits et les rives sont liquides, et qui sillonnent les océans dans tous les sens, exercent aussi leur action sur les côtes.

Ainsi, bien des causes contribuent à modifier, non seulement la forme, mais l'étendue de la France:

Les marées, avec leur action régulière, cadencée, incessante;

Les courants de la mer et de l'atmosphère;

Les dépôts formés par les fleuves.

Sur tous les points de ses côtes, on montre les effets de ces agents naturels. L'histoire raconte que Saint-Louis s'embarqua à Aigues-Mortes ou *Eaux-Mortes*, et ce port ensablé est aujourd'hui loin du rivage.

Les hautes falaises normandes, d'une blancheur et d'une fragilité de craie, incessamment rongées à la base, se creusent en voûte, dont le sommet s'écroule.

D'un côté, les eaux s'avancent ; de l'autre, elles abandonnent le rivage, et leurs effets, quoique lents, sont néanmoins très sensibles dans le cours d'une vie humaine.

Un tel spectacle ne saurait être regardé d'un œil indifférent. Le territoire que se disputent le sable et la vague devient improductif et malsain. C'est la richesse du pays, la santé de ses habitants qui sont en question.

Une large zone sablonneuse s'étend de Dunkerque à Biarritz. Voici maintenant les approches désolées de l'embouchure de la Somme; passons les falaises normandes et les murailles granitiques de la Bretagne, et nous voilà revenus aux dunes tristes comme la stérilité.

Sur une longueur de vingt-cinq lieues, une largeur de deux lieues, les dunes s'étendent dans ce dernier pays, alimentées par les vents et les eaux. Semblables à des vagues, elles s'élèvent ou s'abaisse, s'avancant toujours vers l'intérieur. Puis viennent les sables d'Olonne, et les dunes de Gascogne et le pays des Landes.

Des cris d'alarme viennent de se faire entendre sur un point de la côte de Gascogne, où de précieux vignobles, richesse du pays, ne sont plus protégés contre les envahissements de la mer que par une étroite colline de sable.

Un bras de mer, plutôt qu'un fleuve, — la Gironde, — coule dans une direction très inclinée par rapport au rivage, du sud-est au nord-ouest. Entre le fleuve et la mer, la terre est resserrée, présentant la forme d'une pointe élancée, la pointe de Grave.

En face, au nord, la pointe de Coubre. Entre les deux, au milieu, l'îlot de Cordouan, avec son phare que la lame flagelle et soufflette avec des bruits de canon pendant la tempête, et qui reste impassible au milieu des assauts répétés des vagues en furie.

Il faut chercher à préserver cette étroite mais précieuse langue de terre pendant qu'il en est encore temps. Il n'est pas impossible de lutter contre la dune mouvante. Depuis longtemps déjà Brémontier a montré comment les plantations de pins immobilisent et enchaînent le sable essentiellement mobile et fuyant.

Ce ne sont pas seulement les vignes de Soulac qu'il s'agit de sauver d'un envahissement imminent, c'est aussi la navigation du beau fleuve de Gascogne dont le fond s'élève constamment et d'une manière inquiétante. Que sera-ce si les dunes rompues encombrent le fleuve de leurs débris ?

Encore aux prises avec les difficultés et les douleurs d'un envahisseur, il nous faut songer à nous protéger contre un envahisseur d'une autre nature, moins implacable que le premier, invaincu, comme lui, mais pas plus que lui invincible.